



17 décembre 2021

## **Communiqué de presse**

### **Union européenne**

## **COMMERCE : L'Union européenne reste le principal partenaire commercial de la République de Maurice**

*(Port Louis) - Une analyse des flux commerciaux de Maurice avec l'UE révèle que malgré la pandémie l'UE reste le partenaire commercial principal de Maurice. Cette analyse démontre également l'impact de l'Accord de Partenariat Economique intérimaire (APEi) qui lie l'UE et le groupe de pays de l'Afrique orientale et australe - AfOA5 (Maurice, les Comores, Madagascar, les Seychelles et le Zimbabwe). Autre résultat de l'analyse : l'UE fournit également 48,8% des Investissements directs étrangers (IDE) de Maurice.*

Commentant l'analyse, l'Ambassadeur de l'Union européenne auprès de la République de Maurice et de la République des Seychelles, S.E.M. Vincent Degert a déclaré :

- « Cette analyse montre que l'UE est toujours un partenaire clé de la République de Maurice malgré la pandémie. L'UE est resté le principal partenaire commercial du pays avec 24,7 % du commerce total, avec une augmentation des échanges avec l'Espagne (+1,5 %) et les Pays-Bas (+3,5 %). Par ailleurs, les statistiques disponibles pour le commerce total avec l'UE depuis 2005 démontrent une tendance à la hausse depuis la mise en œuvre de notre Accord de Partenariat Economique intérimaire (APEi) en 2012. Face aux défis auxquels le pays est confronté, l'UE continuera à assurer une reprise durable et résiliente tout en stimulant les relations économiques, en fournissant des Investissements directs étrangers, en créant des emplois et en approfondissant notre partenariat solide, durable et dynamique. »

### **Les échanges commerciaux entre l'UE et Maurice en 2020 :**

#### Commerce total :

En 2020, le commerce total de Maurice s'est élevé à 4,63 milliards d'euros.

Ce chiffre représente une baisse de -14,4 % par rapport à 2019 (5,41 milliards d'euros). Malgré cette baisse, l'UE est resté le principal partenaire commercial de Maurice avec 24,7 % du commerce total. Parmi les pays de l'UE, 30 % du commerce total s'est fait avec la France, 16,6 % avec l'Espagne et 14,3 % avec l'Italie. Les échanges avec l'Espagne et les Pays-Bas ont connu une augmentation de +1,5 % et +3,5 % respectivement.

Les performances commerciales de Maurice pour 2020 reflètent à la fois l'impact de la pandémie et les mesures prises pour faire face à la reprise. La fermeture des frontières avec le premier confinement qui a débuté à la mi-mars 2020, a sérieusement affecté les flux commerciaux internationaux de Maurice. Comme pour les autres pays, la valeur des échanges pourrait également avoir été impactée par les politiques de taux de change, notamment en 2019 et 2020. Les effets complets de la pandémie sur le commerce n'ont pas encore été quantifiés, cependant selon les prévisions de Statistics Mauritius, les échanges commerciaux pour 2021 augmenteront de plus de 11 % par rapport à 2020.

#### Exportations :

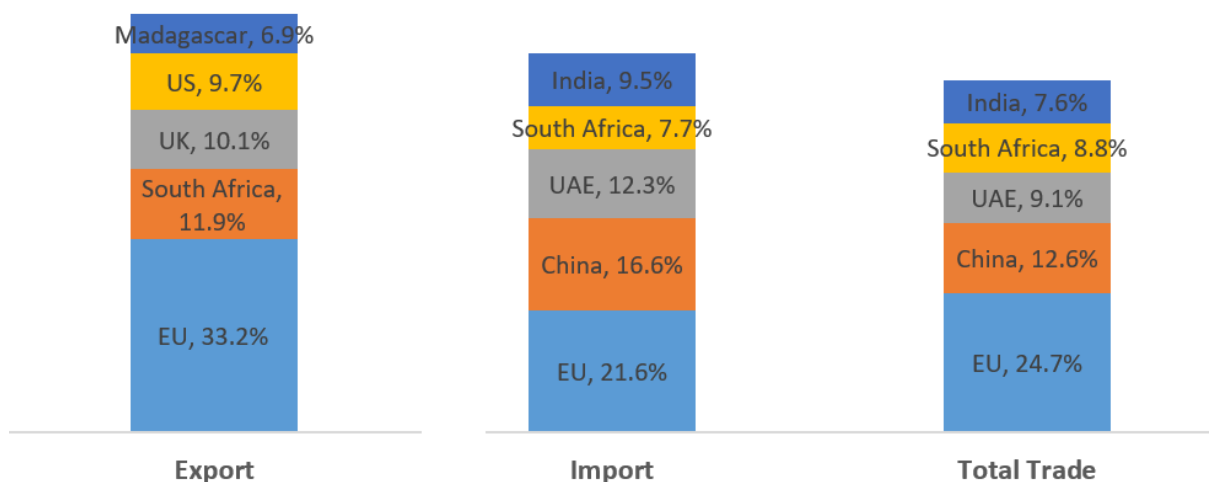
L'UE reste le premier marché de destination des exportations mauriciennes avec une augmentation des exportations de Maurice vers l'UE par rapport aux exportations totales, passant de 31,9 % en 2019 à 33,2 % en 2020. Parmi les États membres de l'UE, la France reste la principale destination des exportations de Maurice, représentant 24,3 % des exportations vers l'UE en 2020. Il s'agit d'une légère baisse par rapport aux 26,6 % de 2019. Les autres principaux pays de destination dans l'UE ayant connu une légère augmentation de leur part de marché sont l'Italie (19,7 % en 2020 contre 17,2 % en 2019), l'Espagne (17,0 % contre 13,9 %) et les Pays-Bas (13,4 % contre 12,3 %). Le thon, à lui seul, toutes catégories confondues, a représenté 59 % des exportations des produits « poissons, crustacés, mollusques, invertébrés aquatiques et préparations » et 7 % des exportations totales de Maurice vers l'UE.

#### Importations :

L'UE est le principal fournisseur de Maurice. Cependant, alors que la part des importations en provenance de l'UE a connu une augmentation par rapport aux importations totales (21,6 % des importations totales en 2020 contre 20,1 % en 2019), la valeur des importations en provenance de l'UE a diminué de -12,4 % en raison de la pandémie. La France reste le premier fournisseur de l'UE pour Maurice. Les principales catégories d'importation sont restées stables : produits manufacturés minéraux non métalliques (6,7 % des importations mauriciennes en 2020 contre 9,3 % en 2019), poissons,

crustacés, mollusques et invertébrés aquatiques et préparations (8,7 % contre 8,3 %), véhicules routiers (7,8 % contre 7,2 %) et céréales et préparations céréalières (5,6 % contre 5,5 %). La part des médicaments et produits pharmaceutiques a connu une augmentation de 16,5 % en 2020, en raison de la pandémie.

*Principaux partenaires commerciaux de Maurice en 2020:*

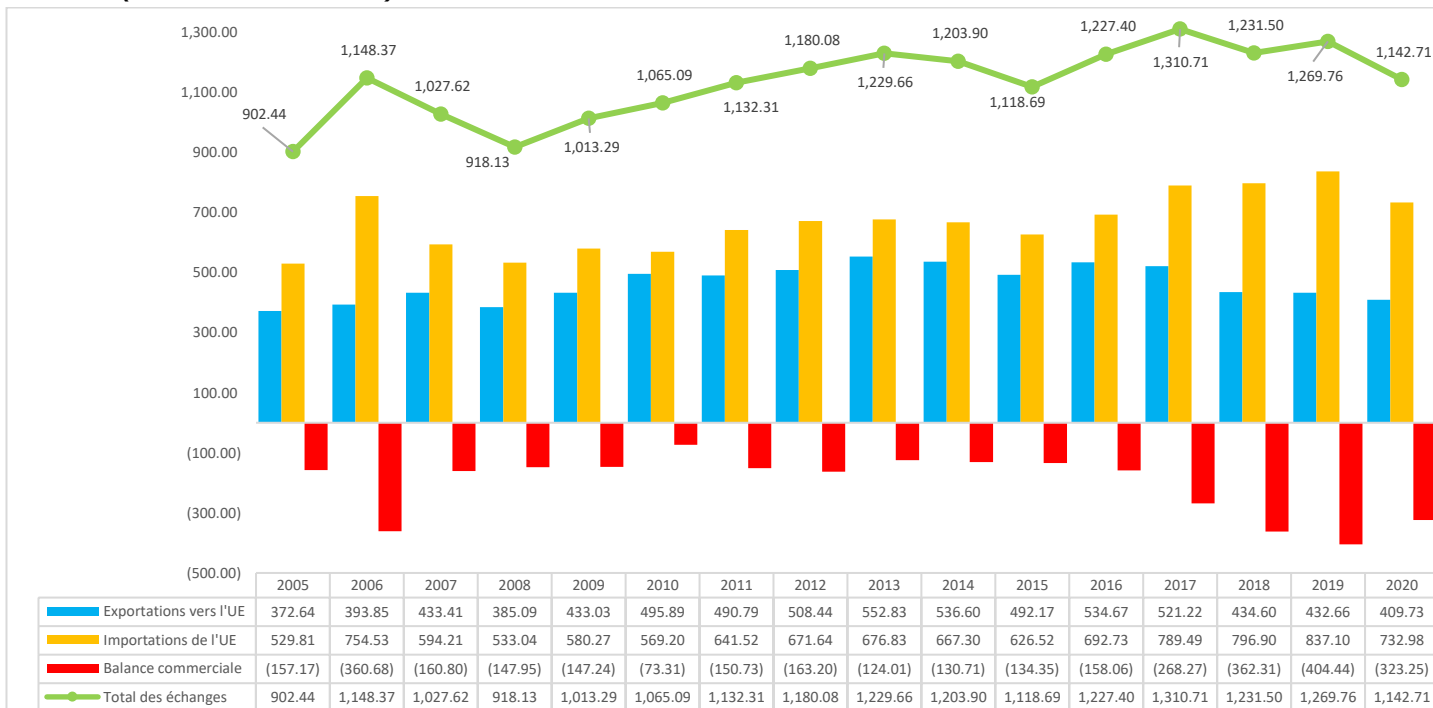


## **L'impact de l'Accord de Partenariat Economique intérimaire (APEi) :**

### **a) Sur les échanges entre l'UE et la République de Maurice :**

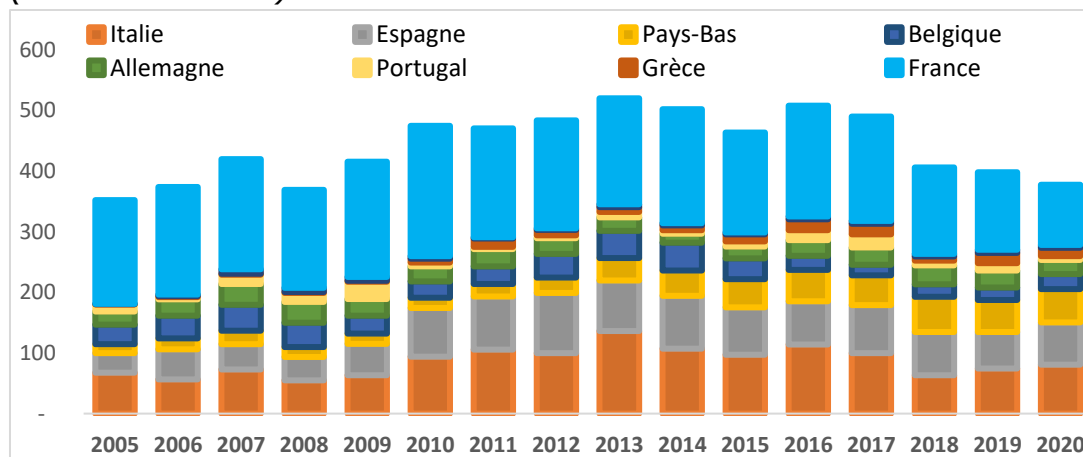
Sur la base des statistiques de 2005 à 2020 (voir les tableaux 1 à 3 ci-dessous), on note que, depuis la mise en œuvre de l'APEi en mai 2012, la valeur totale des échanges commerciaux de Maurice a fluctué avec une tendance à la hausse.

**Tableau 1 : Évolution du commerce entre Maurice et l'UE de 2005 à 2020 (millions d'euros)**



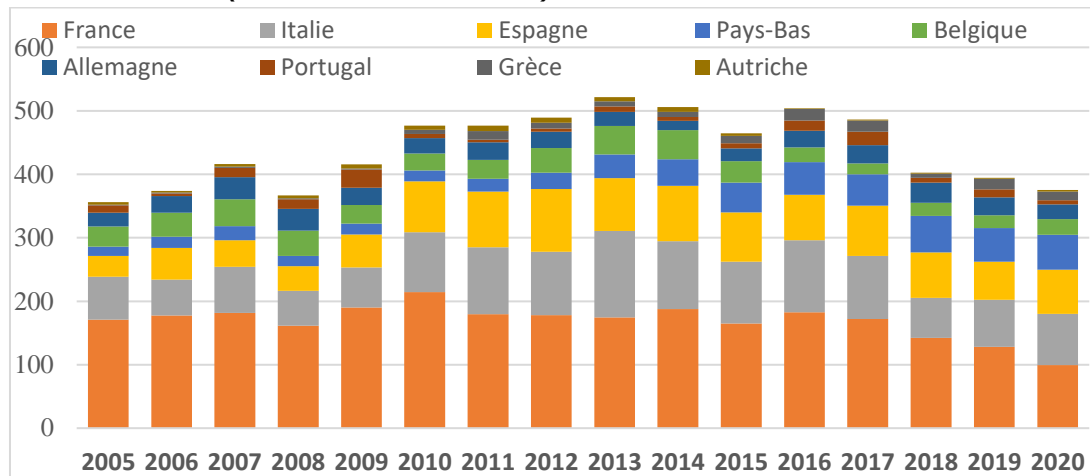
Source: Statistics Mauritius

**Tableau 2 : Exportations de Maurice vers l'UE par pays de 2005 à 2020 (millions d'euros)**



Source: Statistics Mauritius

*Tableau 3 : Importations de Maurice en provenance de l'UE par pays de 2005 à 2020 (en millions d'euros)*

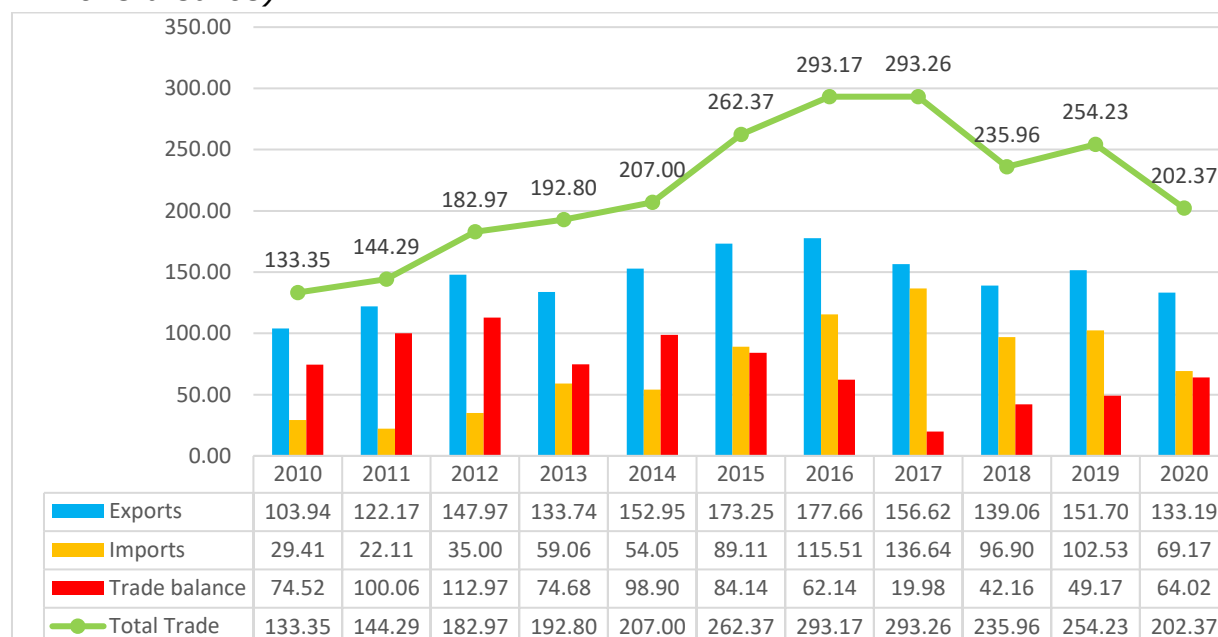


Source: Statistics Mauritius

### **b) Sur le commerce intra AfOA5 :**

Par ailleurs, afin d'évaluer si l'APEi a eu un impact sur le commerce entre les pays de l'AfOA5, une analyse des tendances a été réalisée sur la base des données du FMI DOTS de 2010 à 2020. Une comparaison entre les années 2011 (avant l'APEi) et 2019 (après l'APEi) révèle une augmentation de +76 % du commerce total suite à la mise en œuvre de l'APEi. La valeur totale du commerce a montré une tendance à la hausse avec une moyenne de 242,6 millions d'euros de 2013 à 2020. La balance commerciale entre Maurice et les autres pays de l'AfOA5 est positive dans l'ensemble et par pays individuel, à l'exception des Seychelles. Ce déficit commercial s'explique par les importations de thon congelé en provenance des Seychelles.

Tableau 4 : Commerce total avec les pays de l'AfOA de 2010 à 2020 (en millions d'euros)



Source: FMI, DOTS

### Investissements directs étrangers (IDE) :

En ce qui concerne les investissements de l'UE à Maurice, 48,5 % du total des IDE en 2020 proviennent de l'UE avec un montant de 140,59 millions. La France reste la principale source d'IDE ayant une part de 60,6 % des IDE de l'UE27 et de 29,4 % du total des IDE (73,2 % et 38,4 % respectivement en 2019). L'Afrique du Sud a été la deuxième principale source d'IDE avec une part de 10,9 % en 2020 contre 20,3 % en 2019. Les IDE en provenance de Suisse représentaient 4,5 % du total des IDE, tandis que ceux en provenance des États-Unis étaient de 3,9 % et de 3,6 % pour le Royaume-Uni.

Les flux sortants d'IDE pour 2020 se sont élevés à 58,12 millions d'euros. L'UE27 représentait 7,2 % des flux sortants d'IDE de Maurice, la France recevant 4,3 % des flux sortants totaux ce qui représente 59,2 % des flux sortants de Maurice vers l'UE.

Le stock d'IDE dans le pays s'élevait à 5 167 millions d'euros (6 011 millions de dollars).

Tableau 5 : Investissements de l'UE dans le pays

Flux entrants
<b>Les flux d'IDE</b> en provenance de l'UE ont atteint 140,59 millions d'euros en 2020.
<b>Le stock total d'IDE</b> était de 5 167 millions d'euros en 2020

Source : Statistiques de la CNUCED sur l'IDE (année 2020, Rapport sur l'investissement dans le monde 2021)

## Méthodologie

Une analyse des flux commerciaux pour le groupe de pays de l'Afrique orientale et australe - AfOA5 (les Comores, Madagascar, Maurice, les Seychelles, le Zimbabwe), parties à l'Accord de Partenariat Economique intérimaire (APEi), ainsi que pour chacun des pays du groupe a été réalisée par la Section Commerciale Régionale de la Délégation de l'Union européenne auprès de la République de Maurice et de la République des Seychelles.

Les données relatives à Maurice proviennent du Bureau des Statistiques de Maurice (Statistics Mauritius), des statistiques de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED) sur les Investissement direct à l'étranger (IDE) (Rapport sur l'investissement dans le monde 2021) ainsi que de la direction des statistiques commerciales du Fond Monétaire International (FMI DOTS) pour le commerce intra régional.

## Contexte

### ***L'APE de quoi s'agit-il ?***

L'UE a conclu un Accord de Partenariat Economique intérimaire (APEi) avec six pays de la région d'Afrique orientale et australe (AfOA) (les Comores, Madagascar, Maurice, les Seychelles, la Zambie, le Zimbabwe) à la fin de 2007. L'accord a été signé en août 2009 par quatre pays notamment Madagascar, Maurice, les Seychelles et le Zimbabwe et est appliqué par les quatre pays depuis mai 2012. Les Comores ont ratifié l'accord en février 2019 et le pays a commencé à appliquer l'accord immédiatement.

Dans le cadre de l'APEi, les exportations des pays de l'AfOA5 vers l'UE ne sont confrontées à aucune barrière tarifaire, l'UE ayant immédiatement libéralisé 100 % de son marché pour les exportations de ces cinq pays. En échange, les pays de l'AfOA5 ont progressivement ouvert une grande partie

de leur marché sur une période de transition de 10 ans et le pourcentage de lignes tarifaires libéralisées varie de 98% pour les Seychelles, 96% pour Maurice, 90% pour Madagascar, 86% pour le Zimbabwe et 80% pour les Comores (à partir de 2022).

### ***Approfondissement de l’APEi***

En 2017, les quatre pays de l’AfOA4 (Maurice, Madagascar, les Seychelles et le Zimbabwe) ont demandé des négociations sur la mise à niveau de cet accord (communément appelé "approfondissement"). L'article 3 de l'accord stipule que les deux parties achèveront les négociations sur toutes les questions en suspens (énumérées à l'article 53) en vue d'avoir un APE complet. Le 2 octobre 2019, l'UE a entamé des négociations avec les pays de l’AfOA5 pour approfondir l'accord de partenariat économique existant. Selon le calendrier, les négociations devraient se conclure à la mi-2023.

L'APEi approfondi ou l'APE complet comprendra les chapitres suivants : règles d'origine ; douanes et facilitation du commerce ; mesures sanitaires et phytosanitaires ; obstacles techniques au commerce ; mécanisme de défense commerciale / recours commerciaux ; transparence ; commerce des services, libéralisation des investissements et commerce digital ; marchés publics ; droits de propriété intellectuelle ; commerce et concurrence ; commerce et développement durable ; agriculture ; pêche ; prévention et règlement des différends ; structure institutionnelle ; et coopération au développement économique/moyens de mise en œuvre.

Le futur accord sera le premier accord de libre-échange moderne et complet de l’UE avec des pays d’Afrique subsaharienne. Il contribuera à la réalisation des objectifs de la nouvelle Alliance Afrique-Europe pour des investissements et des emplois durables.

---

Pour plus d'information, veuillez contacter:

Délégation de l'Union européenne auprès de la République de Maurice  
et de la République des Seychelles

Section Politique, Presse et Information

Téléphone : (230) 2071515

Email: [DELEGATION-MAURITIUS-PRESS@eeas.europa.eu](mailto:DELEGATION-MAURITIUS-PRESS@eeas.europa.eu)

Site web: <http://eeas.europa.eu/delegations/mauritius>

Facebook: <https://www.facebook.com/EUinMauritius> -

<https://www.facebook.com/EUinSeychelles/>

Twitter: [@EUAmbMauritius](https://twitter.com/EUAmbMauritius)